

Réaliser un maquillage permanent avec la dermopigmentation

RS7201 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42052, 42034
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

KELEN BAUCK · SIRET : 82369305600017

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ANNA DERMO	52922243200013	Former et organiser l'évaluation
BEAUTY EUROPA	95294482500019	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS DE L'ESTHETIQUE ET DU SPA	65201188300061	Former et organiser l'évaluation
LAB ACADEMIE	98248941100016	Former et organiser l'évaluation
MAISON EMERAUDE	88766440700020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Maîtriser les techniques de maquillage permanent du visage par la dermopigmentation : sourcils, yeux et lèvres

La dermopigmentation est une technique qui consiste à introduire des pigments d'origine minérale ou organique sous la peau à l'aide d'une aiguille spécialement conçue pour cette technique.

La dermopigmentation se distingue du tatouage par sa durée de vie (1 à 3 ans en moyenne).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser une demande client : motivations, envies, objectifs, éventuelles contre-indications et handicap à prendre en compte pour réaliser la prestation d'une part et la morphologie du visage, carnation et nature de peau d'autre part pour proposer une prestation adaptée
- Réaliser un pré dessin pour valider la prestation avec le client et obtenir son accord définitif
- Identifier et sélectionner les pigments adaptés à la prestation et répondant aux normes de sécurité
- Préparer son espace de travail et son matériel dans le respect des normes sanitaires
- Préparer la partie du visage (sourcils ,yeux ou lèvres) sur laquelle sera réalisée la prestation selon le protocole en vigueur
- Réaliser la prestation sur la zone définie (sourcils, yeux ou lèvres) en utilisant le matériel et la technique adaptés pour obtenir le résultat attendu par le client
- Finaliser la prestation en donnant les consignes et indications pour préserver le résultat et planifier le rendez vous d'entretien

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le praticien en maquillage permanent par dermopigmentation doit

- Etre titulaire de la certification 'hygiène et salubrité telle que définie par le décret du 5 mars 2024. (ou attestation pendant la période de mise en conformité)
- Se déclarer auprès de l'Agence régionale de santé de sa région

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

certificat ou attestation d'hygiène et salubrité en cours de validité à savoir

- jusqu'au 13 mars 2027 toute attestation délivrée avant le 31/12/2022
 - jusqu'au 31 décembre 2028 toute attestation délivrée après le 1er janvier 2023
- au delà du 1er janvier 2029 le certificat "hygiène et salubrité "
- (en accord avec l'arrêté du 05 mars 2024)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Certificat ou attestation d'hygiène et salubrité en cours de validité à savoir

- jusqu'au 13 mars 2027 toute attestation délivrée avant le 31/12/2022
 - jusqu'au 31 décembre 2028 toute attestation délivrée après le 1er janvier 2023
- au delà du 1er janvier 2029 le certificat "hygiène et salubrité "
- (en accord avec l'arrêté du 05 mars 2024)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- un professionnel pratiquant le maquillage du visage par la dermopigmentation depuis au moins 2 ans
- un membre de l'équipe du certificateur à l'exception du formateur

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/12/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.kelenbauckacademy.com/r%C3%A9aliserunmaquillagepermanent>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7201/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	5
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 000 € – 3 200 €

Durée	35 h
-------	------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	25
Parcours menés à terme	15
Taux d'achèvement	60 %
Période	11/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	31
Montant total engagé	61 520 €
Coût moyen par dossier	1 985 €
Durée moyenne	34 h
Période	09/2025 – 08/2026
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	14 %
France Travail	5 %
Entreprise	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.